

mars 2018



Une voie royale vers l'apprentissage

Le rapport Marcon-Clavez sur la voie professionnelle est sorti juste avant les vacances scolaires. Sans surprise, il correspond à la commande du gouvernement qui souhaite développer l'apprentissage au détriment de la voie professionnelle sous statut scolaire. Il passe sous silence que les élèves issus de la voie scolaire ont le meilleur taux d'accès aux diplômes et aux études supérieures et que les ruptures de contrats et autres décrochages sont importants dans la filière par apprentissage.

[...]

[...]

Parler de ces sujets aurait été à l'encontre des projets du gouvernement de transformer la voie scolaire en simple sas de préparation des élèves à l'apprentissage, de transformer les LP en lieux où l'on sélectionnerait ceux qui peuvent partir en apprentissage et ceux à qui on ne propose rien.

Pour remplir l'objectif de toujours plus d'apprentissage, le projet consiste à réserver la taxe d'apprentissage aux seuls établissements possédant des sections par apprentissage et à permettre aux CFA d'ouvrir des formations sans autorisation, fragilisant ainsi gravement financièrement et structurellement les LP.

Et pour permettre à l'apprentissage de se développer encore davantage, on nous promet des créations de filières mixtes où l'enseignement serait seulement propédeutique de l'apprentissage.

Le SNUEP-FSU appelle tous les collègues à se mobiliser dès à présent pour développer une formation pour tous dans nos lycées professionnels à l'opposé du laminage projeté des formations sous statut scolaire.

CTA du 25 janvier 2018 DGH rentrée 2018 : baisse des moyens en LP

Le 25 janvier dernier avait lieu le CTA portant sur les moyens d'enseignement de l'académie à la rentrée 2018. Pour les LP, la dotation apparait en baisse de 6 Equivalent Temps Plein, mais en réalité si l'on tient compte des 8 ETP alloués pour les ouvertures de sections, ce sont en réalité 14 ETP qui disparaissent dans les sections déjà existantes. La revalorisation de l'enseignement professionnel tant de fois annoncée devra encore attendre !!!

Le CTA de préparation de la rentrée 2018 qui se tiendra le 21 mars 2018 ne pourra que gérer la pénurie.

Stage « avenir de la formation professionnelle »

Le 13 mars s'est déroulé un stage syndical co-organisé par la FSU 35 et le SNUEP-FSU Bretagne pour faire le point sur l'ensemble de la formation professionnelle.

La matinée a été animée par l'intervention de Gérard Poitevin, enseignant à Rennes 1 et chercheur au CEREQ. Celui-ci a parcouru l'étendue tant historique qu'actuelle de la **formation continue** ainsi que des dispositifs qui l'encadrent. L'après-midi, Axel Benoist, secrétaire national, a expliqué l'architecture des rapports commandés par le gouvernement sur **l'apprentissage et l'enseignement professionnel**, véritable bouleversement s'il devait être suivi.

L'ensemble de la journée a permis des échanges fructueux éclairant la réflexion indispensable à la mobilisation actuelle.



Point sur la situation du LP Jean Moulin à Plouhinec

Le SNUEP-FSU et la FSU continuent de faire entendre leur voix contre la fermeture du lycée Jean Moulin à Plouhinec.

Le 30 janvier nous avons accompagné les collègues de l'établissement dans leur audience au rectorat. L'objectif de cette audience était de montrer qu'avec l'ouverture de filières attractives et un vrai projet pour ce lycée ; il y a une place pour l'enseignement professionnel à Plouhinec.

Au CAEN, devant les représentants de la région et la nouvelle rectrice, nous avons de nouveau développé nos arguments. Lors du vote concluant ce CAEN, une très large majorité des membres s'est prononcée contre la fermeture (contre : 18 voix, pour : 3 voix et abstentions : 2 voix), l'ensemble des organisations syndicales votant contre à l'exception de la CFDT.

Malheureusement, il semble que la volonté conjointe du rectorat et de la région soit de fermer ce lycée malgré les propositions faites par les représentants des personnels et des parents.

CAPA

Postes adaptés (GT du 23 février 2018) : 12 collègues PLP ont fait une demande de poste adapté pour l'année scolaire 2018-2019 : 6 demandes de maintien (1 dans le 22, le 35, le 29 et 3 dans le 56) et 6 premières demandes (2 dans le 35 et 4 dans le 56). Sur les 6 demandes de maintien, 4 ont obtenu un avis favorable à leur maintien en PACD, 1 collègue est sortie du dispositif et doit être reclassée et un dernier collègue dont le dossier reste en attente. Sur les 6 premières demandes, 1 seulement a eu droit à une entrée en PACD.

Congés de formation : Les congés de formation sont accordés de façon parcimonieuse et insuffisante. La possibilité d'attribution se fait en pourcentage du nombre de collègues dans chaque corps. Mais dans l'académie de Rennes ce nombre est pondéré par le nombre effectif de demandes. Comme seulement 38 PLP* ont déposé une demande de congé de formation, cela entraîne un nombre réduit d'obtention de mois de congés de formation. 31 mois ont été accordés pour 4 PLP qui ont dû patienter et subir 6 refus pour 3 d'entre eux et 7 refus pour l'autre.

*soit 4,34% des demandes alors que les PLP représentent 13,65% des effectifs du secondaire

Classe exceptionnelle : la CAPA prévue pour la classe exceptionnelle le 14 février a dû être repoussée au 22 février faute de quorum, le seul commissaire paritaire du SNETAA –FO n'étant pas là. En effet les règles de représentation syndicale déterminées par le ministère exclut la majorité des représentants élus, notamment les commissaires paritaires classe normale et hors classe promouvables à la classe exceptionnelle réduisant la présence syndicale à deux « experts » sans droit de vote. **Le paritarisme a été bien mis à mal** pour cette première CAPA classe exceptionnelle. Au final, le Rectorat a promu 29 PLP sur l'académie.

Une nouvelle fournée à effet du 01/09/2018 aura normalement lieu le 17 avril 2018.

Mutations

➤ Capacités d'accueil de l'académie au mouvement Inter

Une nouvelle fois, dès janvier, le SNUEP-FSU a, dans un courrier, fait part au Recteur de son analyse des besoins dans un certain nombre de disciplines déficitaires (par exemple lettres-espagnol et logistique) en termes d'affectation sur l'académie de Rennes, cela parfois depuis plusieurs années. Malheureusement les premiers chiffres du Ministère montrent une capacité d'accueil encore restreinte pour notre académie.

➤ Mouvement Intra

Le serveur du Rectorat pour le mouvement Intra ouvrira du 19 mars au 3 avril (midi).

Le SNUEP-FSU participe à une revue spéciale en commun avec le SNES et le SNEP « mutation intra ». Des fiches syndicales intra sont également disponibles sur demande par mail à la section académique, ainsi que sur le site ; elles seront à renvoyer à la section académique, accompagnées de copies d'écran de saisie des vœux.

Dès ouverture du serveur, il sera possible de consulter une liste des postes vacants mais la rédaction des vœux ne doit pas se limiter à ceux-ci. En effet **des postes peuvent se libérer par des collègues souhaitant aussi muter**. Attention, l'ordre et la typologie de vœux conditionnant l'attribution des bonifications, cette rédaction doit être bien étudiée. Le SNUEP est disponible pour conseiller individuellement chaque collègue.

Contactez les commissaires paritaires ou la section académique du SNUEP-FSU (voir les coordonnées sur le site ci-dessous) et/ou **venez les rencontrer** lors des réunions.

<http://www.rennes.snuep.fr/>

Réunions mutations, avec conseils individuels
Mercredi 21 mars 13h30 à 17h30, mardi 27 de 9h30 à 13h,
mercredi 28 de 10h à 17h et jeudi 29 mars de 9h30 à 17h

14 rue Papu, à Rennes (1^{er} étage gauche)

Le SNUEP-FSU sera aussi présent dans les autres départements
dans les réunions SNES-FSU



L'académie de Rennes a, depuis février, changé de Recteur. Elle accueille Mme Armande Le Pellec Muller, ancien Recteur de l'académie de Montpellier, qui remplace Thierry Terret .

Pour l'enseignement professionnel
> Offensifs et engagés !